

J-L REMOUIT
29 rue Boissonade
75014 PARIS

A M. le Président
Société Bati-Renov
20 rue Christophe Colomb
94310 ORLY

R avec AR

Objet : Plainte

Copies :
Carine PETIT, Maire du 14^{ème} arrondissement, 2 place Ferdinand Brunot, 75014 PARIS
M. le Président de l'AssoQSVP, 52 rue Boissonade, 75014 PARIS

Monsieur le Président,

J'ai le regret de vous informer des conditions dans lesquelles vous avez organisé un « fête » avec vos clients dans les locaux de la ville de Paris que vous réhabilitez sur l'ancien site de l'APHP avenue Denfert-Rochereau ce jeudi 25 juin 2015.

Le chantier en cours d'un client ne me paraît pas l'endroit approprié pour inviter vos autres partenaires dans des conditions de bruit et de sécurité inappropriés.

Le bruit de votre musique tonitruante ressemblait à celui d'une rave partie, c'est à dire inaudible au plan esthétique mais surtout audible au niveau des décibels au point d'incommoder le voisinage à la ronde jusqu'à presque 1h du matin. Vous avez négligé de façon désinvolte, à plusieurs reprises, les voisins venus vous demander de baisser le niveau sonore et dépassé les heures normales pour ce qui est alors devenu un tapage nocturne.

Je passe par ailleurs sur les bruits de foreuse et de marteau-piqueur ou équivalent ayant duré tout l'après-midi de ce même jour.

Enfin, lors de ma visite de protestation à votre fête, j'ai trouvé un service de sécurité dont on se demandait ce qu'il faisait là, et surtout dont les personnels étaient anonymes sans identificateur visible qui est la norme et la légalité (article 1 du décret n° 86-1099 du 10/10/1986 et Convention collective des entreprises de sécurité privée, art 5, annexe IV).

Je vous demande donc de bien vouloir mettre fin aux nuisances sonores sur ce chantier en prenant immédiatement les mesures adéquates et me réserve d'autres dispositions dans le cas contraire.

Bien cordialement,

JL REMOUIT

Paris, le 29 juin 2015

J-L REMOUIT
29 rue Boissonade
75014 PARIS

A Mme. le Maire du 14^{ème} arrondissement
2 place Ferdinand Brunot
75014 PARIS

Objet : Plainte

Copie :
M. le Président de l'AssoQSVP, 52 rue Boissonade, 75014 PARIS
Pièce jointe :
Lettre recommandée Bati-Renov

Madame le Maire,

Vous avez engagé des transformations sur le site de l'APHP de Denfert avec la Société Bati Renov. A défaut de faire ces travaux dans des conditions de confort sonore adaptées à un environnement urbain résidentiel comportant de nombreuses personnes âgées, la société Bati Renov, votre fournisseur et contractant, s'est pris d'organiser une rave partie dans les locaux dont vous êtes propriétaire dans des conditions inappropriées. A la vérité, je ne comprends pas l'intérêt de cette société pour cette prestation festive lamentable qui ne correspond pas à l'image que l'on devrait donner ni au soin que l'on se doit de prodiguer à ses clients et penche plutôt à une fête entre 'amis' de votre mairie. Dans ce cas, qui était le commanditaire anonyme du service de sécurité présent et de quoi se sentait-il menacé? Je vous rappelle la réglementation en matière d'identification des agents.

J'ai donc exprimé une plainte auprès de la direction de Bati Renov et vous en joint une copie.

Très franchement, vous aviez déjà concentré le mécontentement général du voisinage concernant le réaménagement du site. Il ne peut qu'augmenter encore si les bruits incessants que, directement ou indirectement, vous provoquez. Je vous demande donc de bien vouloir les faire cesser en prenant dès maintenant des mesures adaptées auprès de vos contractants d'une part mais aussi auprès des équipes de la ville qui ne se privent pas de se faire abondamment remarquer.

J'en informe l'association du quartier en référence afin qu'elle prenne les dispositions qu'elle jugera utiles.

Meilleures salutations,

Orly, le 30 juin 2015

A l'attention de M REMOUIT J-L
29 rue Boissonade
75014 Paris

Nos réf : SFL/ LPe
☎ : 06.62.29.60.35
☎ : 01.80.61.63.10
Mail : s.commercial@bati-renov.fr

Lettre recommandée avec AR n°2C 066 588 3712 8

Objet : réponse plainte (courrier du 29 juin 2015)

Copies :

Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement, 2 place Ferdinand Brunot, 75014 PARIS
M. Le Président de l'AssoQSVP, 52 rue Boissonade, 75014 PARIS

Monsieur,

En réponse à votre courrier du 29 juin, sachez que notre intension n'a jamais été de nuire au voisinage de notre chantier du Pavillon Pinard de l'ancien hôpital St Vincent de Paul.

Il s'agissait effectivement d'une fête organisée avec nos clients afin de célébrer des partenariats durables pour l'amélioration de l'habitat et du patrimoine immobilier parisien et francilien. Cet évènement en extérieur s'est déroulé en présence de clients musiciens, dont la Fanfare de l'école d'architecture de Versailles.

Les nuisances pour les riverains nous ont été signalées et nous avons diminué le niveau sonore. Toutefois, le réglage du volume sonore des instruments de musique n'est, semble-t-il, pas toujours une science exacte. Dès la seconde visite de votre part, nous avons arrêté les instruments afin de diminuer significativement le volume.

De plus, le chantier réalisé dans le cadre du marché qui nous a été confié inclus des bruits nécessaires à sa bonne exécution. Ces interventions sont effectuées entre 8h et 17h (période d'activité du chantier) afin d'en limiter les nuisances pour le voisinage.

Ainsi l'opération qui se terminera d'ici la fin de l'été ne devrait donc plus générer de nuisances pour les riverains de la rue Boissonade d'ici quelques semaines.

Aussi, nous vous assurons ne plus organiser ce type d'évènement sur notre chantier de l'avenue Denfert-Rochereau.

Veillez croire, Monsieur, à l'expression de nos sincères salutations


Stéphane LE GOFF
Directeur Commercial